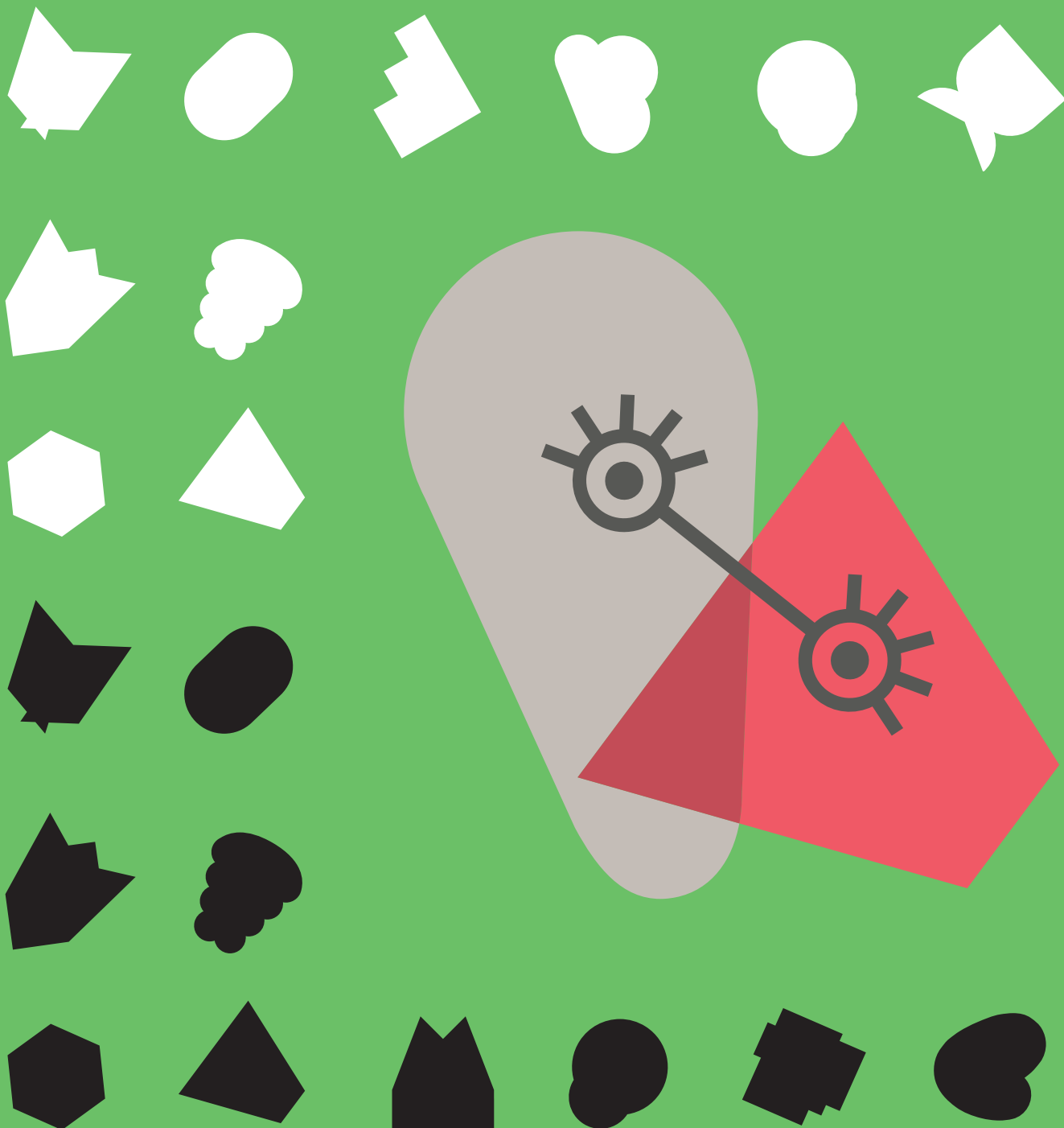




[CINÉMA & AUDIOVISUEL]



« Passeurs d'images » en Nouvelle-Aquitaine

Coordination **ALCA** pour les départements de la **Dordogne**, de la **Gironde**, des **Landes**, de **Lot-et-Garonne** et des **Pyrénées-Atlantiques**

Appel à projets 2025
NOTE D'INTENTION

AGENCE LIVRE,
CINÉMA & AUDIOVISUEL
EN NOUVELLE-AQUITAINE



Calendrier de l'appel à projets 2025

Session 1

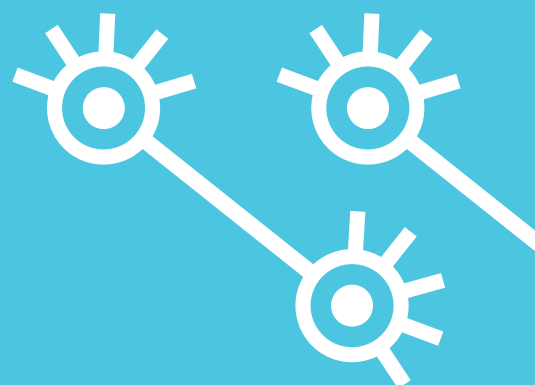
Septembre 2024	Ouverture de la session 1 de l'appel à projets 2025.
Avant fin octobre 2024	Prise de contact avec la coordination régionale.
Octobre-novembre 2024	Élaboration du projet en concertation avec la coordination régionale ALCA.
8 décembre 2024	Date limite d'envoi des dossiers.
Février 2025	Comité d'instruction des dossiers.
Février-décembre 2025	Lien régulier avec la coordination régionale pour l'informer de l'avancée des projets et de toute modification.
Décembre 2025	Retour des formulaires bilan.

Session 2

Mai 2025	Ouverture de la session 2 de l'appel à projets 2025.
Avant début juin 2025	Prise de contact avec la coordination régionale.
Mai-juin 2025	Élaboration du projet en concertation avec la coordination régionale ALCA.
15 juin 2025	Date limite d'envoi des dossiers.
Fin juin 2025	Comité d'instruction des dossiers.
Juillet-décembre 2025	Lien régulier avec la coordination régionale pour l'informer de l'avancée des projets et de toute modification.
Décembre 2025	Retour des formulaires bilan.

Modalités de participation

ALCA fonctionne sur le mode d'un appel à projets bi-annuel avec des sessions en février et en avril. Il est demandé aux porteurs de projet de **prendre contact avec la coordination ALCA pour l'élaboration du projet au moins un mois avant la date limite de dépôt.**



Dossier de demande d'inscription au dispositif Passeurs d'images et de partenariat avec ALCA à retourner à la coordination régionale avant le 15 juin 2025

Vous pouvez soit présenter un projet que vous avez déjà défini avec un ou plusieurs intervenants, soit contacter la coordination régionale au minimum un mois avant le dépôt afin que nous accompagnions la mise en place de votre projet.

Merci de contacter obligatoirement la coordination régionale avant tout dépôt.

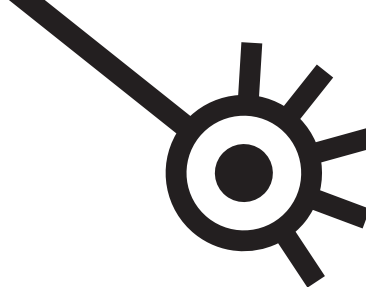
Et merci de bien vouloir prendre connaissance du cahier des charges Passeurs d'images en amont.

Les pièces à joindre impérativement à l'appel à projet :

- La note d'intention dûment complétée au format PDF.
- Le budget Passeurs d'images équilibré du projet (Excel et/ou PDF).
- Les CV de tous les intervenants professionnels.
- Les devis détaillés des intervenants professionnels précisant obligatoirement le nombre total d'heures d'intervention en présence des jeunes).
- Un bilan personnalisé des actions Passeurs d'images au format PDF (si structure déjà soutenue).
- L'attestation sur l'honneur complétée.
- Le budget prévisionnel de la structure.
- Le RIB.

Une présentation du projet et/ou des structures partenaires peuvent être jointes au dossier pour compléter la note d'intention. L'appel à projet est à envoyer dans les délais à la coordination régionale en format PDF.

Tout dossier incomplet ou non conforme ne sera pas traité.



Nom de la structure porteuse de projet

--

Présentation de la structure porteuse de projet

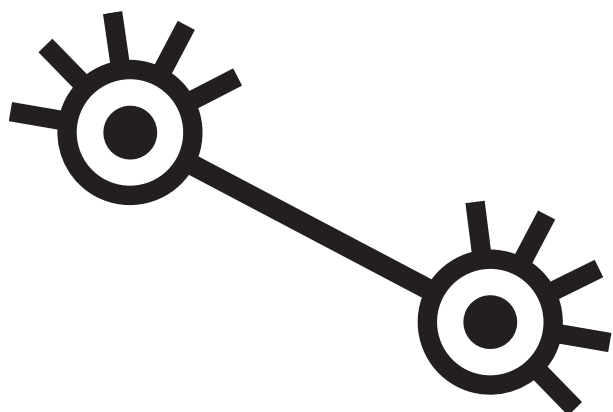
Nature du porteur de projet	☐ Association ☐ Collectivité territoriale ☐ Autre, précisez :
Raison sociale du porteur de projet	
Adresse postale	
Code postal, commune	
Téléphone	
Courriel	
N° Siret, code APE	
Avez-vous déjà mis en œuvre un projet Passeurs d'images ?	☐ Oui ☐ Non Si oui, précisez : Pour rappel, toute nouvelle demande de partenariat auprès du dispositif Passeurs d'images pour une structure ayant déjà participé à une édition précédente implique d'avoir transmis au préalable des éléments de bilan à la coordination régionale.
Avez-vous déjà mis en œuvre un projet d'éducation aux images ?	☐ Oui ☐ Non Si oui, précisez :

Représentant ayant délégation de signature

Prénom, nom	
Fonction	
Téléphone	
Courriel	

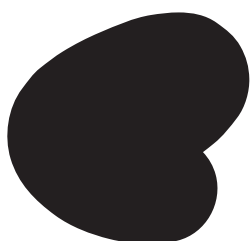
Responsable du projet (correspondant)

Prénom, nom	
Fonction	
Téléphone	
Courriel	



Rappel des principaux indicateurs

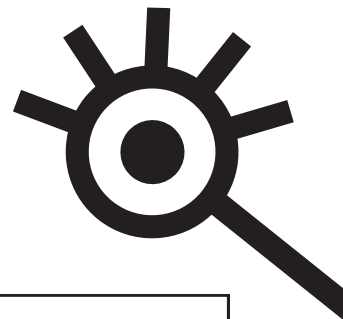
Intitulé du projet		
Volets du dispositif développés dans le projet	☐ Séance rencontre ☐ Restitution	
	☐ Festival ☐ Formation	
	Ateliers : ☐ d'initiation ☐ de pratique ☐ de programmation	
Intervenants artistiques (joindre les CV)	Nom(s) du ou des artiste(s) intervenant(s) et champs d'intervention (en précisant le nombre d'heures d'intervention par intervenant) :	
Partenaires et référents	Nom des structures sociales et/ou culturelles partenaires (en précisant le nom des référents des structures et leur fonction) :	
Publics	Publics bénéficiaires	☐ Politique de la ville ☐ Rural ☐ Santé ☐ Justice ☐ Handicap ☐ Autre(s), précisez :
	Comment le public cible est-il constitué ?	



Rappel des principaux indicateurs (suite)

Publics (suite)	Volet «Voir» (rencontres, projections, etc.) : nombre de participants et répartitions	- Jusqu'à 11 ans : - De 12 à 18 ans : - De 19 à 25 ans : - De 26 à 60 ans : - Plus de 60 ans : Total :
		% de filles : % de garçons :
	Volet «Faire» (ateliers) : nombre de participants et répartitions	- Jusqu'à 11 ans : - De 12 à 18 ans : - De 19 à 25 ans : - De 26 à 60 ans : - Plus de 60 ans : Total :
		% de filles : % de garçons :
Calendrier	Dates de début et de fin de l'action	
	Calendrier des séances	Séances «Voir» (dates et/ou période) : Séances d'ateliers (dates et/ou période) :
	Volet «Faire» : total des heures d'ateliers	
Territoire	Lieu(x) action(s) pour le volet «Voir»	
	Lieu(x) action(s) pour le volet «Faire»	
	Dans quelle dynamique de territoire ce projet s'inscrit-il ?	
	Si Quartier Prioritaire, précisez le nom	
Budget	Budget global de l'action	
	Subvention «Passeurs d'images» demandée	

Objectifs de l'action



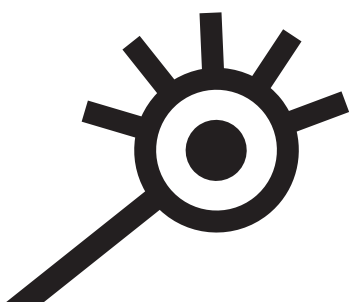
Objectifs généraux de l'action (sous forme de liste commençant par des verbes à l'infinitif) :

Objectifs pédagogiques (sous forme de liste commençant par des verbes à l'infinitif) :



Le « Voir » : détail et contenu de l'action

Le « Faire » : détail et contenu de l'action





Restitution : dates et lieux envisagés

Critères et méthodes d'évaluation prévus pour l'action

Votre projet doit faire état d'un diagnostic préalable afin d'évaluer les attentes et besoins du territoire. Cette évaluation devra permettre de vérifier en quoi les objectifs auront été atteints ou non, l'impact social de l'action sur les populations bénéficiaires, les conditions de mise en œuvre, etc. Elle devra se faire avec l'ensemble des partenaires du projet avec lesquels vous aurez fixé des indicateurs communs.

Exemples de questions à se poser :

- **Pertinence** : les objectifs correspondaient-ils aux attentes du public et aux besoins du territoire ?
- **Efficacité** : réalisation des objectifs – objectifs fixés/résultats atteints ?
- **Efficience** : le projet a-t-il été mis en œuvre de manière optimale ? (moyens financiers, humains et organisationnels).
- **Impact** : effets positifs et/ou négatifs du projet sur le public, les partenaires... ?
- **Viabilité** : les effets du projet perdureront-ils après son arrêt ?

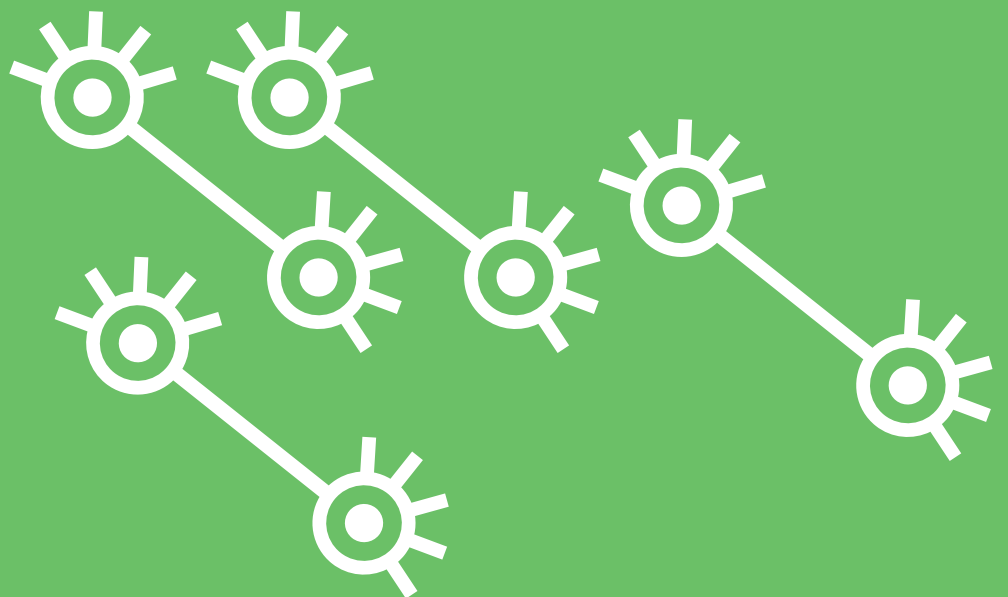
Contact

Pauline Lavallée

Chargée Éducation aux images hors temps scolaire
Coordinatrice de « Passeurs d'images » et de « Des cinés, la vie ! »

ALCA Nouvelle-Aquitaine
Département Cinéma & Audiovisuel
MÉCA
5, parvis Corto-Maltese
CS 81 993
33088 Bordeaux Cedex
pauline.lavallee@alca-nouvelle-aquitaine.fr
07 50 54 18 17

www.alca-nouvelle-aquitaine.fr
imagina-alca.fr



Partenaires nationaux



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**centre national
du cinéma et de
l'image animée**



agence nationale
de la cohésion
des territoires



**l'archipel
des lucioles**
réseau national
d'éducation aux images

Partenaires régionaux



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

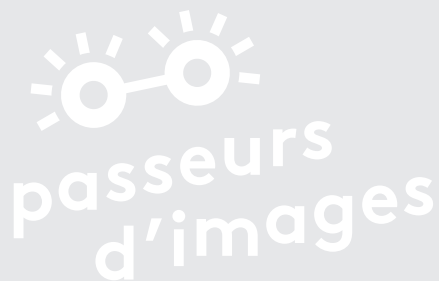
*Liberté
Égalité
Fraternité*



AGENCE LIVRE
CINÉMA & AUDIOVISUEL
EN NOUVELLE-AQUITAINE



**RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine**



**ALCA
NOUVELLE-AQUITAINE**

+33 (0)5 47 50 10 00

www.alca-nouvelle-aquitaine.fr



AGENCE LIVRE
CINÉMA & AUDIOVISUEL
EN NOUVELLE-AQUITAINE

• Site de Bordeaux :
MÉCA
5, parvis Corto-Maltese
CS 81 993
33088 Bordeaux Cedex

• Site de Limoges :
24, rue Donzelot
87000 Limoges

• Site de Poitiers :
62, rue Jean-Jaurès
86000 Poitiers

• Site d'Angoulême :
Maison alsacienne
2, rue de la Charente
16000 Angoulême